

LE « BUSINESS » DE LA MALNUTRITION, OU COMMENT LES OPÉRATIONS DE RELATIONS PUBLIQUES FOURNISSENT UN ALIBI IDÉAL À L'INDUSTRIE DE L'AGROALIMENTAIRE

*Patti Rundall*¹

« Le secret de la réussite, c'est la sincérité : si vous parvenez à la feindre, vous pouvez faire n'importe quoi »

Auteur inconnu

Les craintes suscitées par les diverses formes de malnutrition, notamment la dénutrition et la surnutrition, ont porté les entreprises de l'agroalimentaire et le droit humain à une alimentation adéquate et à la nutrition sur le devant de la scène. Le présent article examine la façon dont les organisations non-gouvernementales (ONG) et les gouvernements des pays en développement se laissent séduire à conclure des partenariats et des accords « multi-parties prenantes »² avec des entités du secteur privé, par l'entremise du « business » de la malnutrition. Il souligne que ces approches ont peu de chances de résoudre le problème de la malnutrition et qu'elles pourraient même aggraver la situation, en octroyant au secteur privé un accès inédit aux processus d'élaboration des politiques, notamment dans les pays en développement. En conséquence, la confiance du public vis-à-vis des aliments abordables, riches en biodiversité et culturellement adaptés pourrait se trouver ébranlée, au profit des aliments enrichis et hautement transformés, des compléments et des *snacks*, dont le marché se verrait élargi, avec toutes les importantes répercussions négatives sur la santé que cela comporte. Enfin, cet article suggère que, loin de constituer une activité anodine, la mise en œuvre de stratégies de responsabilité sociale des entreprises (RSE) pose des risques sérieux, y compris l'impossibilité de mettre les entreprises face à leurs responsabilités pour les actions qu'elles commettent.

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES CONTRE RÈGLEMENTATION CONTRAIGNANTE³

La surnutrition (obésité) constitue l'une des causes profondes des maladies non transmissibles, comme le cancer, les maladies cardiaques ou le diabète. Ces maladies érodent fortement les systèmes de santé nationaux et les budgets des ménages, aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres. La question de l'obésité retient l'attention du grand public, tandis que celle de la dénutrition (à savoir, les retards de croissance et l'émaciation chez le jeune enfant, notamment durant les mille premiers jours de sa vie) capte celle des ONG, des agences onusiennes, des pays industrialisés et des donateurs.

Le rôle majeur que joue la commercialisation de produits hautement transformés et à forte teneur en graisses, sel et/ou sucre (fabriqués par les géants de l'agroalimentaire) dans les problèmes de surnutrition et d'obésité fait consensus⁴, et les appels en faveur d'une réglementation de ces ventes se sont multipliés. Mais, ces appels se heurtent à l'hostilité des entreprises de l'agroalimentaire, qui se présentent

¹ Patti Rundall est chargée de plaider international auprès du Réseau international des groupes d'action pour l'alimentation infantile (IBFAN). IBFAN est un réseau d'envergure mondiale créé il y a 35 ans, qui œuvre à protéger, promouvoir et favoriser l'allaitement au sein et les aliments complémentaires en vue de concrétiser le droit des enfants à la santé ainsi qu'à une alimentation adéquate et à la nutrition. IBFAN est déterminé à travailler avec les gouvernements, les Nations Unies et d'autres organisations afin de garantir la survie des enfants et d'attirer l'attention du monde sur les stratégies permettant de lutter contre la malnutrition d'une manière juste, équitable et durable, en donnant la priorité à la capacité des individus à produire localement et à se procurer des aliments nutritifs. Pour de plus amples informations, voir : www.ibfan.org (en anglais). Merci à Lida Lhotska (IBFAN-GIFA, Association genevoise pour l'alimentation infantile) et à Stefano Prato (SID) pour leur aide à la révision du présent article. Cet article a été initialement rédigé en langue anglaise.

comme un maillon essentiel de la « solution » en avançant que les engagements volontaires afin de réduire la publicité, reformuler les produits (en vue de diminuer leur teneur en graisses, sel et sucres) et financer l'éducation en faveur de la santé résoudront le problème. En témoignent les propos de Peter Brabeck, PDG de Nestlé, lors de l'Assemblée générale annuelle du Groupe, en 2010 : « [...] il est inutile d'enfermer les entreprises dans un carcan réglementaire dans la mesure où des sociétés telles que Nestlé souscrivent déjà à des principes rigoureux et à des valeurs essentielles. »⁵

Néanmoins, une pièce maîtresse du programme de RSE déployé par Nestlé depuis 1992 réside dans ses volets « d'éducation nutritionnelle », lesquels ont été décriés au motif qu'ils brouillent les frontières entre éducation et marketing⁶. Malheureusement, bien que l'expérience montre que ce repositionnement relève principalement d'une stratégie de relations publiques conçue dans le but d'éviter l'action réglementaire, une partie de la communauté internationale du développement soutient, voire participe à la mise en œuvre des initiatives de RSE⁷. Les préoccupations relatives à cette question ont d'ailleurs dominé l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) de 2015 : les gouvernements devraient-ils concentrer leurs efforts sur la réglementation des filières problématiques ou bien collaborer, voire s'associer à leurs côtés, et accepter leurs financements⁸ ?

Les intérêts conflictuels intervenant dans l'élaboration des politiques, notamment dans les pays producteurs, compliquent encore plus les choses. Par exemple, les responsables de l'élaboration des politiques de l'Union européenne (UE) n'ignorent pas que les traités et les pactes relatifs aux droits humains signés au sein de l'UE exigent qu'« un niveau élevé de protection de la santé humaine [soit] assuré dans la définition et la mise en œuvre de toutes les politiques et actions de la Communauté. »⁹ Ils savent également que la vente d'un kilo de lait maternisé enrichi en nutriments peut rapporter dix fois plus que celle d'un kilo de lait en poudre¹⁰. Ils sont aussi pleinement conscients que l'industrie agroalimentaire est le premier secteur européen en termes de volumes de production et d'emploi et que l'Irlande, la Nouvelle-Zélande ou d'autres pays producteurs n'ont qu'une hâte : exploiter ces marchés. Enfin, ils ne sont pas sans savoir que toute tentative d'introduction de règlements efficaces, comme l'a indiqué un délégué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), équivaldrait à essayer de « manipuler des liquides hautement inflammables ».

Tous ces facteurs sont à même de décourager et de dissuader les partisans de l'introduction d'une réglementation efficace. En outre, les nouveaux accords commerciaux tels que le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), l'Accord de partenariat transpacifique (TPP) et l'Accord économique et commercial global (AECG) contiennent des clauses prévoyant des mécanismes de règlements des différends entre investisseurs et États (RDIE) et autoriseront les entreprises à poursuivre les États en justice si les réglementations de ces derniers font obstacle à leurs bénéfices actuels ou futurs¹¹.

Les gouvernements peuvent s'acquitter de leurs obligations à sauvegarder la santé publique et les droits humains et à réglementer les entreprises, sous réserve qu'ils reçoivent pour cela un soutien approprié. Si les agences onusiennes et les ONG concentrent leurs efforts sur le long terme, elles peuvent les aider à déconstruire et contrer les arguments de l'industrie et à éviter les programmes de RSE volontaires et éphémères, promus par le secteur privé¹².

Ces programmes « volontaires » sont particulièrement bien adaptés aux entreprises, notamment lorsqu'on leur demande de développer des stratégies de

- 2 Pour de plus amples informations sur l'approche « multi-parties prenantes » et ses origines, voir l'encadré « Aux origines de l'approche « multi-parties prenantes » : pourquoi les mots sont importants » ci-après.
- 3 Pour approfondir la discussion autour des engagements volontaires et des réglementations contraignantes, voir : S. Monsalve Suárez et F. Aubry, « Repenser le clivage entre instruments volontaires et contraignants : quelques pistes de réflexion à l'occasion du dixième anniversaire des Directives volontaires sur le droit à l'alimentation », *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition 2014*, pp. 27–31. www.rtfn-watch.org/fileadmin/media/rtfn-watch.org/ENGLISH/pdf/Watch_2014/Watch_2014_PDFs/Observatoire_2014.pdf#page=27
- 4 R. Moodie et al., "Profits and pandemics: prevention of harmful effects of tobacco, alcohol, and ultra-processed food and drink industries", *The Lancet*, vol. 381, 2013, pp. 670-679.
- 5 Baby Milk Action, "Nestlé challenged at its Annual General Meeting, 2010", présentation réalisée lors de l'Assemblée générale annuelle de Nestlé, Lausanne (Suisse), 15 avril 2010. www.babymilkaction.org/archives/618 (en anglais)
- 6 Baby Milk Action, *Tackling Obesity: How Companies Use Education to Build 'Trust'*, Cambridge (R.U.) : Baby Milk Action, 2012.
- 7 Voir, par exemple, la plate-forme de l'UE relative à l'alimentation, l'activité physique et la santé. ec.europa.eu/health/nutrition_physical_activity/platform/index_fr.htm
- 8 IBFAN, *Letter to WHO Commission on Ending Childhood Obesity*, Genève : IBFAN, 17 décembre 2014. www.babymilkaction.org/archives/2860 (en anglais)
- 9 Article 168 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/PDF/?uri=CELEX:12012E/TXT&from=FR
- 10 Coriolis, *Infant Formula Value Chain*, Auckland : Coriolis, 2014. Ce rapport a été élaboré à l'intention du Comité néozélandais pour le Conseil de coopération économique du Pacifique (Nouvelle-Zélande). nzpecc.org.nz/20901/index.html (en anglais)
- 11 Pour de plus amples informations sur les accords commerciaux et leur impact sur les droits humains, voir l'article « Iniquité à volonté : l'alimentation à la table de l'OMC » de la présente édition de *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*.
- 12 Pour en savoir plus, voir l'encadré « Aux origines de l'approche « multi-parties prenantes » : pourquoi les mots sont importants », ci-après.

communication afin de promouvoir des comportements positifs et de financer les programmes d'éducation nutritionnelle. Ils leur permettent, en effet, de communiquer sur le moindre ajustement apporté, de renforcer la confiance du public et de se repositionner comme des défenseurs « de la santé et du bien-être ». L'image positive que les entreprises retirent de leur association avec des partenaires prestigieux, tels que des gouvernements, les Nations Unies ou des ONG internationales, revêt une importante valeur financière et émotionnelle¹³. Du point de vue des relations publiques, ces programmes s'avèrent très utiles car ils renvoient une image positive et brouillent les lignes entre secteur public et secteur privé. Ils facilitent également de nouvelles incursions d'entreprises dans la sphère de l'élaboration des politiques.

Mais, lorsque l'on examine la question sous l'angle de la santé et de l'éducation, ces stratégies présentent le risque d'induire les enfants en erreur sur la signification de la nutrition et donnent moins de résultats, par exemple, que la taxation des aliments malsains ou la réglementation des stratégies de commercialisation¹⁴. Les programmes de RSE « volontaires » réduisent rarement les effets négatifs des stratégies de commercialisation et n'existent que grâce au bon vouloir des entreprises¹⁵. Par exemple, en 2011, au Royaume-Uni, le gouvernement de coalition a lancé un nouveau partenariat avec l'industrie des produits alimentaires et des boissons, intitulé « *Public Health Responsibility Deal* » (l'Accord de responsabilité en matière de santé publique). Cet accord s'est traduit par le transfert, au secteur privé, de la responsabilité de faire baisser la consommation d'alcool et d'améliorer la nutrition, et a signifié un recul sur les objectifs en matière de réduction de la consommation de sel¹⁶.

SUN : UNE AUTRE PORTE D'ENTRÉE POUR LES ENTREPRISES DANS LE « BUSINESS » DE LA MALNUTRITION

« [...] l'Initiative pour le renforcement de la nutrition (Scaling Up Nutrition ou SUN, en anglais) n'est pas une initiative ayant reçu l'approbation des pays membres des Nations Unies. Il s'agit d'un mécanisme volontaire auquel les membres, y compris les pays, manifestent leur intérêt à adhérer, au titre duquel ils s'engagent à suivre ses principes et son mode opératoire [...]. [SUN] s'articule autour de cinq réseaux de poids égal, représentant les pays, les organisations de la société civile, le système des Nations Unies, le secteur privé et les donateurs. »¹⁷

Elisabetta Recine et Nathalie Beghin (conseillères auprès du CONSEA)

S'agissant de la dénutrition, les entreprises ont trouvé dans SUN un autre moyen de s'immiscer dans l'élaboration des politiques nationales et internationales. Cette initiative a été lancée, en 2010, par la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNICEF dans le but de remédier à la malnutrition, en se concentrant particulièrement sur les mille premiers jours de la vie d'un enfant¹⁸. À ses côtés, l'on trouve aussi l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN, de son sigle anglais), une entité hybride public-privé qui dispose d'actifs d'une valeur de soixante millions de dollars¹⁹, provenant principalement de la Fondation Bill et Melinda Gates. L'Alliance est étroitement liée à SUN par le biais du Réseau du secteur privé de cette dernière.

Bien que le réseau IBFAN et d'autres ONG d'intérêt public reconnaissent la nécessité d'accroître la visibilité des questions de nutrition dans tous les secteurs, ils ne manquent pas de fustiger aussi bien SUN²⁰ que GAIN. La participation active d'entreprises à la prise de décisions, y compris au sein même de l'instance dirigeante

- 13 G. Monbiot, "How a corporate cult captures and destroys our best graduates", *The Guardian*, 3 juin 2015. www.theguardian.com/commentisfree/2015/jun/03/city-corporates-destroy-best-minds (en anglais)
- 14 M. Rayner, "Population Approaches to Non-communicable Disease Prevention: The Evidence", document présenté lors de la Conférence de BMJ et du Centre for Evidence-Based Medicine, Londres, 14 avril 2015.
- 15 C. Hawkes et J. L. Harris, "An analysis of the content of food industry pledges on marketing to children", *Public Health Nutrition*, vol. 14, 2011, pp. 1403-1414. D'autres articles sont disponibles à l'adresse : info.babymilkaction.org/node/466 (en anglais)
- 16 J. Hope, "Ministers' Shame on Killer Salt: Government Sabotage of Drive to Cut Intake Has Cost 6,000 Lives, Say Doctors", *Daily Mail*, 29 avril 2015. www.dailymail.co.uk/news/article-3059765/Ministers-shame-killer-salt-Government-sabotage-drive-cut-intake-cost-6-000-lives-say-doctors.html (en anglais)
- 17 *Commentaire officiel du Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle à l'attention de la deuxième conférence internationale sur la nutrition (CIN2)*, Brésil : CONSEA, 2014. www.ghwatch.org/sites/www.ghwatch.org/files/Recine&Beghin_201140306_International_NutritionAgenda_En.pdf (en anglais)
- 18 C. Schuftan et U. Jonsson, « Le droit à la nutrition : stratégies pour engager la responsabilité des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux », *L'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition 2011*, pp. 49-55. www.rtfn-watch.org/fileadmin/media/rtfn-watch.org/FRENCH/pdf/Watch_2011/Watch_2011_FR.pdf#page=49
- 19 GAIN, *Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés au Conseil de la fondation*, Genève : GAIN, 2014. www.gainhealth.org/wp-content/uploads/2015/01/Financial-statements-2013-2014.pdf (en anglais)
- 20 Pour consulter une autre critique de SUN émanant de la société civile, lire l'article « Quand les entreprises s'emparent de la gouvernance de l'alimentation et de la nutrition : une menace pour les droits humains et la souveraineté des peuples » de la présente édition de *L'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*. Voir aussi C. Schuftan et T. Greiner, « L'Initiative pour le renforcement de la nutrition (SUN) », *L'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition 2013*, pp. 26-28. www.rtfn-watch.org/fileadmin/media/rtfn-watch.org/ENGLISH/pdf/Watch_2013/Watch_2013_PDFs/Watch_2013_fr_WEB_final.pdf#page=26

de SUN (le Groupe principal)²¹ a, en effet, engendré de nombreux conflits d'intérêts et donné la priorité aux interventions portant sur les aliments enrichis et les micronutriments, ce dans beaucoup de pays, y compris au niveau des donateurs. Ceci a eu pour effet de détourner l'aide au développement du traitement des causes profondes de toutes les formes de malnutrition. De plus, une autre préoccupation majeure est liée à la mise en place, par SUN, dans les pays en développement, de plates-formes multi-parties prenantes incluant des entreprises²². Enfin, le Fonds d'affectation multipartenaires de SUN compte avec le soutien de « multiples parties prenantes nationales et internationales comprenant des ministères, des organisations de la société civile, des *entreprises responsables*, des donateurs et des agences du système onusien » [les italiques ont été ajoutés par nos soins]²³.

En 2012, IBFAN a révélé les efforts mis en œuvre par GAIN pour dissuader le gouvernement kenyan d'introduire une législation restrictive interdisant la promotion des aliments pour bébés²⁴. Ce dernier, résistant aux pressions, a adopté la Loi sur la réglementation et le contrôle des substituts du lait maternel n°34 de 2012 (*Breastmilk Substitutes (Regulation and Control) Act No. 34 of 2012*). Le suivi que réalise le gouvernement kenyan du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* depuis 2008, associé à la formation des professionnels de la santé, donne des résultats indéniables : l'Enquête démographique et de santé menée en 2014 dans le pays a démontré que les taux d'allaitement exclusivement au sein avaient presque doublé depuis 2008/2009 (passant de 32 à 61 %) et qu'ils avaient contribué à réduire la mortalité infantile de 52 à 39 ‰.

LE CONTOURNEMENT DES PROCÉDURES DÉMOCRATIQUES

SUN exige souvent de ses États membres qu'ils approchent directement les responsables de l'élaboration des politiques, au lieu de recourir aux processus gouvernementaux démocratiques, qui permettent la tenue d'un débat public sur le bien-fondé de la participation d'un pays à l'Initiative. Les pays sont portés à croire qu'ils devraient devenir des « pays SUN » s'ils se soucient des questions de nutrition, et que cela augmentera leurs chances de recevoir un soutien financier extérieur. Ainsi, du jour au lendemain, d'aucuns se retrouvent dans un pays SUN, travaillant sous la bannière SUN. Dans nombre de ces pays, les succès des programmes en cours sont en peu de temps revendiqués par les nouveaux venus de SUN, soutenus par le secteur privé.

Pendant ce temps, dans la lignée du modèle de gouvernance de SUN, l'initiative du Forum économique mondial visant à redéfinir le système international (*Global Redesign Initiative ou GRI en anglais*) propose que certaines questions soient retirées de l'ordre du jour des Nations Unies pour être traitées par « des coalitions plurilatérales, souvent multi-parties prenantes, composées de membres capables et désireux d'agir. »²⁵ Le Forum envisage un monde dirigé par une coalition d'entreprises multinationales, d'États (y compris par le biais du système des Nations Unies) et d'organisations de la société civile triées sur le volet.

UN PROCESSUS DE RÈGLEMENT DES CONFLITS D'INTÉRÊTS QUI LAISSE À DÉSIRER

SUN a répondu aux critiques d'IBFAN et d'autres organisations d'intérêt public en modifiant notamment, sur son site Internet, certains éléments de texte sur l'allaitement au sein et en ajoutant des références aux droits humains. À la faveur

21 Les membres du secteur privé incluent Ajinomoto, BASF, Britannia, Cargill, DSM, Nutriset et Unilever. Pour de plus amples renseignements, voir : scalingupnutrition.org/fr/propos/groupe-principal

22 Voir l'encadré « Aux origines de l'approche « multi-parties prenantes » : pourquoi les mots sont importants » ci-après.

23 SUN, *Le MTPF du Mouvement SUN : Un instrument catalyseur pour soutenir les efforts de SUN*, SUN, 2013. scalingupnutrition.org/fr/resources/mtpf-du-mouvement-sun

24 IBFAN et International Code Documentation Centre (ICDC), *ICDC Legal Note*, Penang, 2013.

25 Forum économique mondial, *Everybody's Business: Strengthening International Cooperation in a More Interdependent World. Report of the Global Redesign Initiative*, Genève : WEF, 2010. www3.weforum.org/docs/WEF_GRI_EverybodysBusiness_Report_2010.pdf (en anglais)

Voir aussi L. Pinget, *Corporate Influence in the Post-2015 Process*, Aix-la-Chapelle/Berlin/Bonn/New York : Global Policy Forum, MISEREOR et Pain pour le monde, 2014. www.globalpolicy.org/images/pdfs/GPF_Europe/Corporate_influence_in_the_Post-2015_process_web.pdf (en anglais)

d'une subvention d'un million de dollars consentie par la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Initiative a également entamé un processus visant à prévenir, identifier, gérer et contrôler les conflits d'intérêts. Or, pour cette tâche, SUN n'a rien trouvé de mieux que de choisir l'Observatoire social mondial (GSO, de son sigle anglais), une organisation genevoise représentant les intérêts du secteur privé, financée par des entreprises et promouvant les partenariats public-privé (PPP).

Comme l'on peut s'y attendre, GSO redéfinit les conflits d'intérêts de sorte à épouser et légitimer la structure de gouvernance multi-parties prenantes de SUN. Par exemple, le processus proposé par l'organisation genevoise :

- privilégie la « confiance » et la « collaboration » (au lieu de la nécessité de faire preuve de prudence) ;
- confond les conflits d'intérêts avec les conflits émanant de désaccords et de divergences d'opinion ;
- promeut l'ouverture à l'ensemble des parties prenantes comme gage de la « bonne gouvernance » ;
- traite uniquement les conflits d'intérêts au niveau national, sans couvrir le Groupe principal de SUN, et
- ne prévoit aucun mécanisme de protection des lanceurs d'alerte.

CONCLUSION

Loin d'être une activité anodine aidant les entreprises à éradiquer les pratiques dommageables, la RSE répond à une stratégie minutieusement développée, qui détourne délibérément l'attention du public de la nécessité de régler efficacement les activités de ce secteur et de garantir la reddition de comptes dans les cas de violations des droits humains ; une stratégie utilisée avec succès par l'industrie du tabac²⁶. Les ONG, les responsables de l'élaboration des politiques et les bailleurs qui cherchent à protéger les droits humains et à traiter les causes profondes de la pauvreté devraient s'interroger sur le bien-fondé du soutien et de la participation aux stratégies de RSE, et ne pas perdre de vue les solutions durables qui protègent les droits humains, à savoir :

- soutenir l'adoption et la mise en œuvre de réglementations efficaces ;
- réaliser un suivi portant sur ce que les entreprises font, et non sur ce qu'elles disent ;
- établir des politiques relatives aux conflits d'intérêts protégeant l'élaboration des politiques et la recherche en matière de santé publique de toute influence commerciale induite ;
- promulguer des mesures juridiques protégeant les lanceurs d'alerte ; et, dernier point mais non des moindres,
- éviter d'utiliser toute terminologie empruntée au monde des affaires sans prêter attention aux problématiques plus larges, notamment en ce qui concerne le terme « parties prenantes »²⁷.

Alors que de nombreux pays et de grandes ONG accordent une priorité aux questions de RSE, une quantité croissante d'ONG et de mouvements citoyens reconnaissent les risques qu'elles supposent et travaillent main dans la main pour donner aux citoyens les moyens de placer les entreprises face à leurs responsabilités.

26 K. D. Brownell et K. E. Warner, "The Perils of Ignoring History: Big Tobacco Played Dirty and Millions Died. How Similar is Big Food?", *The Milbank Quarterly*, vol. 87, 2009, pp. 259–294.

27 Voir l'encadré « Aux origines de l'approche « multi-parties prenantes » : pourquoi les mots sont importants » ci-après.

L'on peut citer, à titre d'exemple, IBFAN, le Mouvement populaire pour la santé (MPS)²⁸, *Third World Network*, l'Alliance pour le traité, qui travaillent à l'élaboration d'un traité international contraignant pour mettre fin aux violations des droits humains perpétrées par des entreprises²⁹, et la *Conflict of Interest Coalition*, un réseau composé de 161 ONG et organisations œuvrant à protéger l'élaboration des politiques de santé publique de toute influence commerciale indue.

Le monde prendra-t-il la mesure des menaces qui se profilent ou foncera-t-il la tête droit dans le mur ? De la survie de ces mouvements citoyens, de leur croissance et de leur capacité à mobiliser l'intérêt du public dépendra la réponse à cette question.

ENCADRÉ 2.1

Aux origines de l'approche « multi-parties prenantes » : pourquoi les mots sont importants³⁰

Lida Lhotska³¹

Si le terme « partie prenante » est entré dans le vocabulaire courant, il n'est pas dénué de toute connotation politique. Les acteurs se réclamant de la défense de l'intérêt public et souhaitant tenir un discours clair et éviter toute confusion des rôles, en particulier dans les processus d'élaboration des politiques, devraient s'en souvenir. À l'origine, ce terme était utilisé pour faire pression sur les entreprises, en particulier les transnationales, afin qu'elles reconnaissent ne pas avoir seulement à rendre compte à leurs actionnaires. Leurs activités, pratiques et actions ont un impact sur d'autres et, à ce titre, ces autres ont un intérêt dans ce que font les entreprises. Ce sont des « parties intéressées », plus couramment dénommées « parties prenantes ».

Toutefois, lors de la préparation de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, organisée à Rio de Janeiro, au Brésil, en 1992 (également connue sous le nom de « Sommet de la Terre de Rio »), la possibilité de voir la réglementation renforcée suscita une vive préoccupation au sein des transnationales, d'autant que l'on commençait, à cette époque, à tirer la sonnette d'alarme sur le changement climatique et la catastrophe écologique. Grâce à leur puissant lobby, les transnationales parvinrent à faire retirer de l'Agenda 21 un chapitre sur leur responsabilité environnementale³² et à s'imposer comme l'un des groupes de « parties prenantes » de la conférence. Par la suite, leurs recommandations furent clairement reprises dans le document final de la Conférence.

C'est à ce moment-là que les transnationales commencèrent à affirmer « nous faisons partie de la solution » et « nous devons être traitées de façon inclusive ». Les conséquences négatives de cette position sur le climat et l'environnement sont bien connues. Aujourd'hui, lorsque les acteurs d'utilité publique emploient le terme « partie prenante », ils reconnaissent automatiquement qu'il désigne également les transnationales et les entreprises, souscrivant de ce fait à la rhétorique du système économique néolibéral et à son modèle de gouvernance.

Cela signifie-t-il pour autant que l'expression « partie prenante » doit être proscrite de notre vocabulaire ? Non, bien sûr. Nous devons l'utiliser lorsque nous critiquons le modèle des PPP/multi-parties prenantes afin d'en souligner les risques, notamment les conflits d'intérêts et l'influence indue sur le processus décisionnel démocratique.

28 Aussi bien IBFAN que le MPS sont membres du Consortium de l'Observatoire.

29 Pour de plus amples informations sur l'Alliance pour le traité, voir l'article « Le Traité sur les sociétés transnationales et la lutte pour mettre fin à l'impunité des entreprises » de la présente édition de l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition, et consulter le site Internet de l'Alliance pour le traité : www.treatymovement.com (en anglais et partiellement en français)

30 Pour plus d'informations, voir : J. Richter, *Dialogue or Engineering of Consent? Opportunities and Risks of Talking to Industry*, Genève : IBFAN-GIFA, 2002, www.ethik.uzh.ch/ibme/team/affiliert/judithrichter/judith-richter-dialogueeg-eoc.pdf (en anglais)

31 Lida Lhotska est la coordinatrice régionale d'IBFAN Europe. Pour plus d'informations, voir : www.ibfan.org (en anglais)

32 L'Agenda 21, ou Action 21, est un plan d'action non-contraignant des Nations Unies en matière de développement durable résultant du Sommet de la Terre de Rio de 1992.

ENCADRÉ 2.2

Arrêt *Citizens United* : l'accroissement dangereux du pouvoir des entreprises aux États-Unis

Jonah Minkoff-Zern et Laura-Anne Minkoff-Zern³³

Si la situation économique s'améliore aux États-Unis, l'insécurité alimentaire continue de frapper plus de 49 millions de résidents américains³⁴. Pourtant, l'obstruction à la mise en œuvre d'une politique publique en faveur de la nutrition et d'une alimentation adaptée et durable se poursuit, en partie à cause de l'influence excessive des entreprises et de leurs objectifs sur nos politiques agricoles, alimentaires et sanitaires. Depuis un siècle, l'industrie de l'agroalimentaire n'a cessé d'accroître son influence sur la production et l'approvisionnement alimentaires aux États-Unis, à travers les programmes menés au niveau fédéral et des États, allant de l'aide alimentaire internationale à la restauration scolaire³⁵.

Cette influence s'est encore renforcée en 2010, lorsque la Cour suprême a estimé, dans son arrêt *Citizens United v. Federal Election Commission*, que les contributions aux campagnes électorales relèvent de la « liberté d'expression » et que les entreprises ont les mêmes droits constitutionnels que les individus, garantissant ainsi aux entreprises (et, théoriquement, aux individus) la possibilité de dépenser autant d'argent qu'elles le souhaitent afin de peser sur les élections. Cette décision a contribué à étendre l'influence du secteur privé sur notre système politique, notamment sur nos politiques alimentaires et agricoles³⁶. Les entreprises du secteur agroalimentaire ont dépensé, au total, 90 millions de dollars au niveau fédéral pour le cycle électoral de 2012, un montant jamais égalé auparavant. Les trois quarts de ces dépenses sont allés à des candidats républicains, dans le but de faire obstacle aux réglementations en matière de sécurité sanitaire des aliments et aux obligations de divulgation, telles que celles s'appliquant à l'étiquetage des aliments³⁷.

Le *Farm Bill*, un projet de loi de portée générale régissant toute une série de programmes d'aides à l'agriculture et à la nutrition aux États-Unis, fait l'objet d'un intense lobbying auprès des législateurs américains. En 2013, l'industrie des services agricoles et de la production végétale, à laquelle appartient Monsanto³⁸, a dépensé plus de 57,5 millions de dollars pour influencer le projet de loi. Au final, le texte a réduit de plusieurs milliards de dollars le budget alloué aux programmes de bons alimentaires et de conservation, tout en autorisant dans le même temps une augmentation de sept milliards de dollars du fonds d'assurance-récolte. Ce lobbying législatif se serait même accompagné de la menace implicite d'engager des dépenses supplémentaires en faveur ou à l'encontre de membres du Congrès, en fonction de leur vote³⁹.

Au-delà de l'influence induite exercée dans l'exemple du *Farm Bill*, l'arrêt *Citizens United* a eu plusieurs effets : la résistance de l'industrie à l'étiquetage des produits contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) ; le blocage de l'instauration d'un salaire minimal ; et la réduction de l'impact de la Loi sur la réforme de Wall Street et la protection des consommateurs (*Wall Street Reform and Consumer Protection Act*) votée en 2010, limitant ainsi la portée de la réforme du système financier aux États-Unis. Par leur poids démesuré, les dépenses d'entreprises étouffent les campagnes électorales.

Pour instaurer un système alimentaire démocratique et garantissant des produits sains, les États-Unis doivent voter un amendement constitutionnel pour

- 33 Jonah Minkoff-Zern codirige la campagne *Democracy is for People* de Public Citizen. Public Citizen est une organisation de défense des droits des consommateurs à but non lucratif, dont le siège est situé à Washington D.C. Laura-Anne Minkoff-Zern est professeur assistante à l'Université de Syracuse (Département de santé publique, d'études sur l'alimentation et de nutrition). Pour plus d'informations sur Public Citizen, voir : www.citizen.org (en anglais) Merci à Sriharsha Gowtham (Public Citizen), Kathleen Martin (Public Citizen), Smita Narula (Roosevelt House Public Policy Institute, Hunter College) et Anne C. Bellows (Université de Syracuse) pour leur aide à la révision du présent encadré. Cet encadré a été initialement rédigé en langue anglaise.
- 34 Pour plus d'informations sur les politiques alimentaires aux États-Unis, voir l'article « Le droit à l'alimentation aux États-Unis : la nécessité de s'éloigner de l'approche caritative pour avancer vers une approche fondée sur les droits humains » de la présente édition de *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*. Voir également le National Geographic du 16 avril 2015. theplate.nationalgeographic.com/2015/04/16/while-u-s-economy-improves-food-insecurity-lingers/ (en anglais)
- 35 J. Clapp, *Food*, Cambridge (R.U.) : Polity Press, 2012 ; J. Poppendieck, *Breadlines Knee-Deep in Wheat: Food Assistance in the Great Depression*, Berkeley/Los Angeles/Londres : University of California Press, 2014.
- 36 B. Lilliston, "Agribusiness and Food Corporations are not People", *Institute for Agriculture and Trade Policy – Think Forward Blog*, 20 janvier 2015. iatp.org/blog/201501/agribusiness-and-food-corporations-are-not-people (en anglais) ; J. Levitt, "Confronting the Impact of 'Citizens United'", *Yale Law & Policy Review* 29, 2010, pp. 217–234. users.polisci.wisc.edu/kmayer/466/Levitt%20Confronting%20Impact%20of%20UCU.pdf (en anglais)
- 37 M. Vendituoli, "Agribusiness: Background", *Center for Responsive Politics*, septembre 2013. www.opensecrets.org/industries/background.php?cycle=2014&ind=A (en anglais)
- 38 "Eight Ways Monsanto Fails at Sustainable Agriculture", *Union of Concerned Scientists – Science for a Healthy Planet and Safer World*. www.ucsusa.org/food_and_agriculture/our-failing-food-system/genetic-engineering/eight-ways-monsanto-fails.html#VaeKjvntILbc (en anglais)
- 39 R. Feinberg, "Special Interests Heavily Involved in Farm Bill Maneuvering", *Center for Responsive Politics*, 30 janvier 2014. www.opensecrets.org/news/2014/01/special-interests-heavily-involved/ (en anglais)

renverser l'arrêt *Citizens United* et rendre la démocratie et les droits humains au peuple. Il s'agit là d'une étape essentielle pour toutes celles et ceux qui estiment que l'alimentation doit être considérée comme un droit humain et non comme une simple marchandise.